



# FRANCE RELANCE

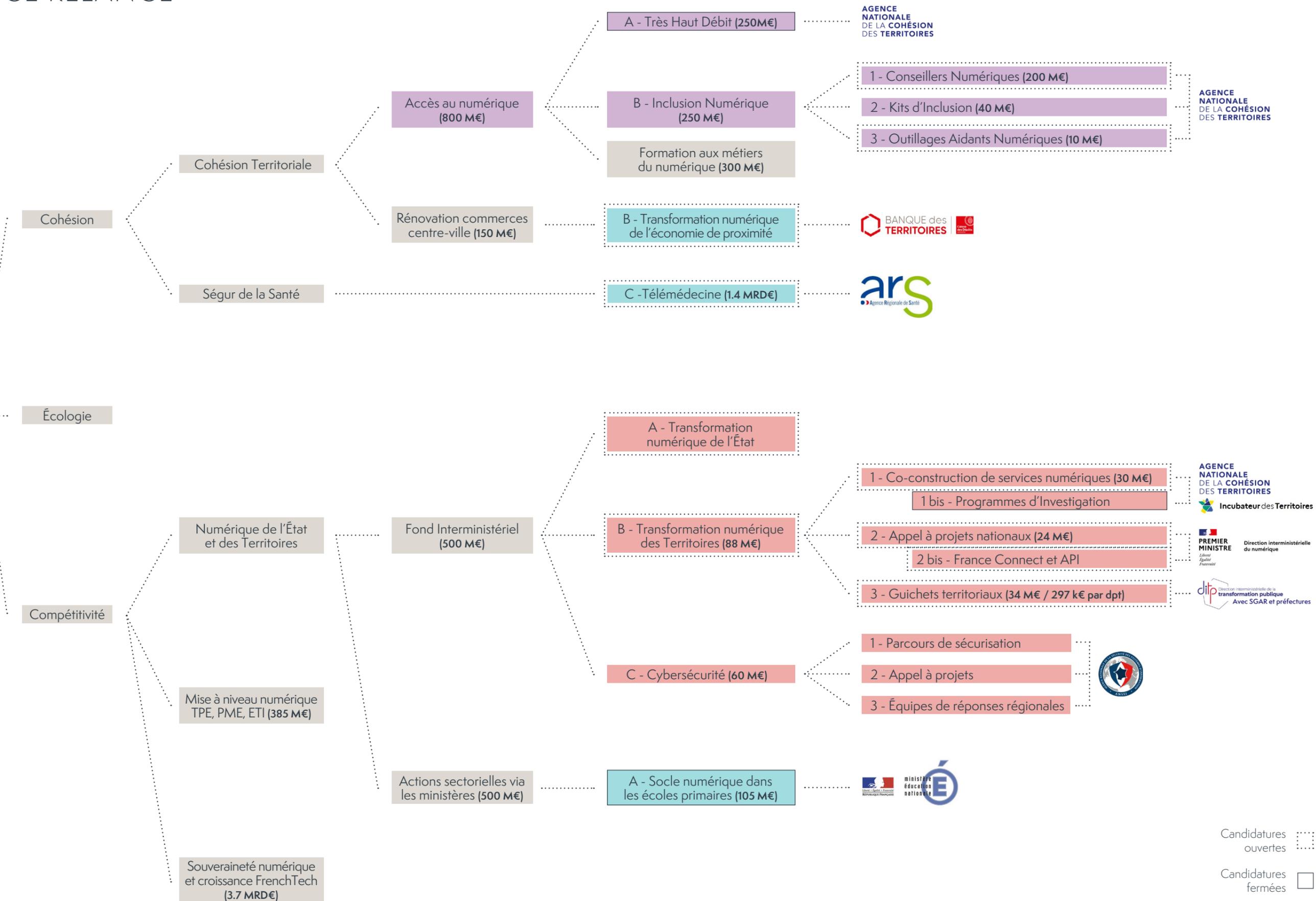
SYNTHÈSE DE LA THÉMATIQUE  
NUMÉRIQUE À DESTINATION  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

**AGATE**  
AGENCE ALPINE  
DES TERRITOIRES

Membre de

**DÉCLIC.**

# DISPOSITIFS AUTOUR DU NUMÉRIQUE DE FRANCE RELANCE



Candidatures ouvertes

Candidatures fermées

Élément pour information, non développé dans le présent document



# ACCÈS AU NUMÉRIQUE

## A GÉNÉRALISATION DE LA COUVERTURE EN FIBRE OPTIQUE DU TERRITOIRE À HORIZON 2025 (250 M€)

Pour compléter les investissements du Plan France Très Haut Débit (PFTHD), notamment en zone rurale. 

- › **BÉNÉFICIAIRES** : Porteurs de projets départementaux ou pluri-départementaux de réseaux d'initiative publique
- › **CANDIDATURES** : Closes au 15 février - dossiers en attente d'instruction

## B INCLUSION NUMÉRIQUE POUR LA LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE ET L'ILLECTRONISME (250 M€) Dossier de presse

### AXE 1 - Conseillers Numériques (200 M€)

Recrutement, formation et financement de 4000 conseillers numériques France Services.

- › **BÉNÉFICIAIRES** : Collectivités territoriales / Acteurs privés type Économie Sociale et Solidaire (ESS)
- › **PRÉCISIONS** : Financement des frais de formation et de 50 k€ à 40 k€ par conseiller sur 2 ans
- › **CANDIDATURES** : **Encore ouvertes aux collectivités** (première vague en phase d'instruction)   
**Ouvertes aux acteurs privés** (depuis la mi-mars) 

NB : Cet axe inclus également diverses opérations nationales : centre d'appel Solidarité Numérique , une certification des compétences via PIX  etc.

### AXE 2 - Dispositifs ou Kits d'inclusion innovants (40 M€)

Labellisation de dispositifs existants, financement de la conception et du déploiement de kits d'inclusion numérique accessibles, concours d'innovation pour la création de kits prêts à l'emploi, financement de production de kits, mise à disposition de matériel informatique reconditionné etc.

- › **BÉNÉFICIAIRES** : À venir (probablement toutes les structures d'inclusion numérique)
- › **CANDIDATURES** : À venir (réflexion en cours - probablement via une plateforme dédiée)  
Objectif que les premiers kits soient disponible courant **été 2021**

NB : Cet axe prévoit aussi un accompagnement spécifique pour les mairies rurales pour la mobilisation de fonds préfectoraux (DETR, DSIL), pour l'acquisition de matériel informatique ou des stations d'accueil (modalités à venir).

**AXE 3 - Outillage Aidants Numériques** (10 M€)  Dossier de presse

Généralisation du déploiement d'Aidants Connect pour sécuriser l'accompagnement aux démarches administratives et accélération de la montée en compétences numériques des aidants. 

Démonstration tous les mardis matins : 

- › **BÉNÉFICIAIRES** : Collectivités territoriales / Acteurs privés type Économie Sociale et Solidaire (ESS)
- › **PRÉCISIONS** : Pas de financement direct, mais possibilité pour les collectivités et organismes privés de se faire habiliter pour bénéficier du dispositif et d'une formation gratuite des agents concernés 
- › **CANDIDATURES** : La région AURA est dans la première vague de déploiement (**mars-mai 2021**)   
**Habilitations ouvertes** pour les collectivités et les structures privées depuis mars   
Premières formations des personnes habilitées imminentes

Cet axe inclus également :

1. La mise à disposition de deux outils :

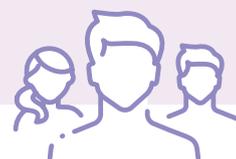
- ABC Diag (pour diagnostiquer la maîtrise des compétences numériques de base) 

- ABC Pix (pour accompagner le développement des compétences numériques essentielles) 



2. La formation des agents des CCAS et CIAS via l'UNCCAS 

3. Le financement de formations pour les médiateurs numériques via l'OPCO Uniformation



# TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'ÉTAT ET DES TERRITOIRES

## A TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'ÉTAT (1 MRD€)

Divers thèmes dont la dématérialisation de qualité des démarches administratives, développer la collaboration des administrations avec leurs écosystèmes, étendre des bonnes pratiques numériques nées dans les services déconcentrés etc.

› **BÉNÉFICIAIRES** : Administrations centrales, déconcentrées ou opérateurs d'État

NB : Les collectivités territoriales peuvent s'associer aux projets dont ces acteurs de l'État sont porteurs et bénéficiaires (pas d'information à ce stade sur les administrations déconcentrées ayant candidaté).

› **CANDIDATURES** : **Ouvertes** / Premiers projets sélectionnés :

## B TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS (88 M€)

[Dossier de presse](#)

[Page dédiée](#)

### AXE 1 - Co-construction de services numériques (30 M€)

Co-construction de services numériques à grand échelle pour répondre à des problèmes et besoins des territoires.

› **BÉNÉFICIAIRES** : Pas de bénéficiaires directs mais l'objectif est de développer une dizaine de services numériques sous forme de logiciel libre pour compléter le Territoire Store. Des territoires pourront cependant candidater pour être « territoires référents » de ces nouveaux services

› **PRÉCISIONS** : Pas d'appel à projets mais un processus d'expression de besoins et de priorisation en quatre phases ouvert à TOUTES les collectivités via la plateforme Incubateur des Territoires



### « Focus » AXE 1 - Programme National d'Investigations

Cet axe inclut un programme pour détecter les problématiques récurrentes rencontrées par des collectivités territoriales volontaires et concevoir avec elles des premières solutions.

› **BÉNÉFICIAIRES** : Réservé aux collectivités et groupements de collectivités en zone rurale, de montagne, en quartier prioritaire de la politique de la ville, en cœur de ville ou "Petite Ville de Demain"

› **PRÉCISIONS** : Pas de financement direct mais mise à disposition d'experts numériques pour appuyer l'équipe de la collectivité dans sa réflexion

› **CANDIDATURES** : Fermées - une deuxième édition est en préparation pour l'automne

Possibilité de prendre RDV avec l'équipe de l'incubateur pour discuter de son projet

## AXE 2 - Appels à projets nationaux <sup>(24 M€)</sup>

Co-financement de l'État à des projets mutualisés ou d'ampleur visant à :

Dématérialiser  
ou améliorer l'expérience  
d'une démarche  
administrative en ligne



Développer  
l'utilisation  
de la donnée dans  
votre territoire



Développer  
la coopération avec les  
partenaires et les usagers  
grâce aux numérique



- › **BÉNÉFICIAIRES** : Réservé aux collectivités couvrant au moins un département ou susceptibles de toucher l'équivalent d'une population d'environ 500 000 habitants
- › **PRÉCISIONS** : Co-financement des projets égal à 50% des coûts du projet (1€ apporté par le fond pour 1€ mobilisé par le porteur). Les dépenses de personnel et matériel ne sont pas financées par France Relance mais sont valorisables dans les 50% mobilisés par la collectivité
- › **CANDIDATURES** : **Ouvertes jusqu'au 28 mai 2021** ([lien pour chaque thématique ci-dessus](#))

## FOCUS AXE 2 - Guichet national - FranceConnect ou API nationales

Cet axe inclut le déploiement de France Connect ou le raccordement à des API nationales pour simplifier les services en ligne proposés aux usagers, notamment à travers la mise en œuvre du principe "Dites-le-nous une fois" (DLNUF).

- › **BÉNÉFICIAIRES** : Toute collectivité ou structure de mutualisation (sans seuil)
- › **PRÉCISIONS** : Aide forfaitaire de 5000 € par projet. Possibilité de 2 tickets : 1 pour l'intégration de FranceConnect et 1 pour l'utilisation d'au moins une API
- › **CANDIDATURES** : **Ouvertes jusqu'au 30 septembre 2022** (ou épuisement du budget) 

Pour intégrer  
le bouton FranceConnect  
à une démarche ou un service  
en ligne dans la collectivité



Pour intégrer une des API mises  
à disposition par l'État pour simplifier  
ou améliorer un service numérique  
proposé aux usagers

### AXE 3 - Guichets territoriaux d'ingénierie de transformation (34 M€)

Appuie des projets locaux numériques pour répondre à 3 types de besoins :

Besoin d'un expert du numérique pour améliorer ou développer un service en ligne, exploiter des données existantes, accompagner les agents dans l'appropriation de méthodes et outils liés au numérique



Besoin de formation au numérique des agents, valorisation ou certification des compétences des agents



Besoin de repenser la relation aux usagers en menant une démarche qui vise à améliorer ou à étendre l'offre omnicanale



- › **BÉNÉFICIAIRES** : Collectivités de petite ou moyenne taille (sans seuil) - prioritairement les « moins avancées » du point de vue numérique
- › **PRÉCISIONS** : Finance jusqu'à 100% du cout du projet. Les dépenses de personnel et matériel ne sont cependant pas financées par France Relance . Pilotage des financements et sélection des projets par les préfets de région et départementaux
- › **CANDIDATURES** : **Formulaires disponibles** mais instruction en cours d'organisation par les SGAR et préfectures départementales (modalités et précisions à venir selon régions et départements) 

#### FOCUS AXE 3 : Laboratoire d'innovation territoriale

Cet axe inclut la possibilité de mener un projet numérique au bénéfice des services publics locaux avec l'aide d'un laboratoire d'innovation territoriale.

- › **PRÉCISIONS** : Liste des laboratoires d'innovation territoriales disponible auprès des SGAR 
- › **CANDIDATURES** : **Ouvertes** mais dépend des SGAR (modalités et précisions à venir) 

## Parcours de cybersécurité allant de la mise à niveau jusqu'à l'atteinte d'un objectif

Chaque collectivité pourra faire part de son souhait d'être accompagnée via une plateforme en ligne.

Après analyse de son éligibilité et un pré-diagnostic, un prestataire accompagnateur interviendra pour diagnostiquer le niveau de maturité cyber du système d'information concerné et proposer une première feuille de route pragmatique et adaptée à la menace.

La réalisation des actions de sécurisation se fera via des prestataires de maîtrise d'oeuvre très majoritairement accessibles via des catalogues de type UGAP.

- › **BÉNÉFICIAIRES** : Métropoles, communes, communautés de communes disposant d'un système d'information existant (plusieurs machines connectées en réseau, un annuaire d'entreprise, des services numériques aux citoyens par exemples). La mutualisation sera encouragée pour les plus petites collectivités
- › **PRÉCISIONS** : Les parcours cybersécurité sont actuellement en cours d'expérimentation. A l'issue de cette période, ils seront ouverts aux bénéficiaires et les modalités seront connues (les phases de diagnostic pourraient être intégralement financées tendus que les actions de sécurisation ne seraient que co-financées)
- › **CANDIDATURES** : Ouverture prévue à l'été 2021 

## Appels à projets dédiés aux structures matures

Financement de prestations de formation ou d'acquisition de nouveaux produits de sécurité.

- › **BÉNÉFICIAIRES** : Appel à projets pour les collectivités dont le niveau de cybersécurité et le besoin est « suffisamment avancé »
- › **PRÉCISIONS** : Financement dans le cadre d'un projet d'action ponctuel
- › **CANDIDATURES** : Phase expérimentale en cours. Prochaines ouvertures en juin 2021 (possibilité cependant de déjà contacter le délégué territorial ANSSI)

## Création, dans les régions, d'équipes de réponse à des incidents cyber, dites CSIRT régionaux

Gérées via les conseils régionaux en lien avec les délégués ANSSI en région.

Plus d'information sur la transformation numérique des collectivités,  
voir les différents webinaires réalisés par l'ANCT, DITP, DINUM et ANSSI   
ou selon une frise 

# MAIS AUSSI...

## A SOCLE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES (105 M€)

L'appel à projets comprend trois volets :

- › Volet équipement (socle numérique de base  ) : équipements dans la classe, équipements mobiles mutualisables pour chaque école, équipement de l'école
  - › Volet services et ressources numériques
  - › Volet accompagnement
- › **BÉNÉFICIAIRES** : Ecoles élémentaires et primaires (y compris les écoles privées sous contrat)  
Non éligibles pour les collèges ou écoles maternelles (sauf pour les classes à plusieurs niveaux)
- › **PRÉCISIONS** : Financement de 50 à 70% des dépenses
- › **CANDIDATURES** : Fermées au 31 mars 2021 

## B TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ (150 M€)

Pour permettre aux collectivités locales de financer des actions de transformation numérique de l'économie de proximité via :

- › Des prestations de diagnostic et ingénierie en matière de stratégie numérique territoriale
  - › Dépenses d'investissement pour des solutions numériques locales : plateformes de « click & collect », solution de fidélisations numériques, solutions e-réservation, site de vente en ligne...
  - › Co-financement de manager de centre ville pour sensibiliser et accompagner les commerçants
- › **BÉNÉFICIAIRES** : En plus des villes des programmes Action cœur de ville (ACV) et Petites Villes de demain (PVD), les villes recensant entre 3 500 et 150 000 habitants et EPCI dont la commune principale recense de 3500 à 150 000 habitants ne bénéficiant pas des programmes ACV et PVD sont désormais éligibles
- › **PRÉCISIONS** : Prise en charge de 80% du coût TTC de la mission de diagnostic et ingénierie, plafonnée à 20 000 €. Prise en charge forfaitaire plafonnée à 20 000 € pour les dépenses en solutions numériques locales. Prise en charge forfaitaire de 20 000 € par an pour les managers de centre ville
- › **CANDIDATURES** : **Ouvertes jusqu'au 30 juin 2021** pour ACV et PVD et **jusqu'au 31 octobre 2021** pour les autres villes éligibles 

## C TÉLÉMÉDECINE (1.4 MRD€)

Divers appels à projets portés par les Agences Régionales de Santé (ARS) seront ouverts pour des projets de :

- › Equipement matériel et de connexion internet ;
  - › Equipement en Dossier Usager Informatisé (DUI) ;
  - › Montée de version des DUI : l'intégration de volets de contenu d'interopérabilité, le cahier de liaison notamment, de la messagerie sécurisée de santé MSSanté, du connecteur DMP, de l'Identifiant National de Santé (INS)
- › **BÉNÉFICIAIRES** : Etablissement de santé, professionnels de santé, établissements et services médico-sociaux
- › **CANDIDATURES** : Voir les appels à projets sur les sites des ARS (certains sont en cours en AURA 

Pour les autres mesures du plan de relance,  
voir le guide à destination des maires  et le site Aides Territoires 

# GLOSSAIRE

<b>ANCT</b>	🔍	Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
<b>ANSSI</b>	🔍	Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information
<b>CSIRT</b>	-	Computer Security Incident Response Team
<b>DETR</b>	-	Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
<b>DSIL</b>	-	Dotation de Soutien à l'Investissement Local
<b>DITP</b>	🔍	Direction Interministérielle de la Transformation Publique
<b>DINUM</b>	🔍	Direction Interministérielle du Numérique
<b>SGAR</b>	-	Secrétariat Général aux Affaires Régionales
<b>UGAP</b>	🔍	Union des Groupements d'Achats Publics

Synthèse en date du **02/04/2021**.  
Informations susceptibles d'évoluer.

Pour plus d'informations,  
**[numerique@agate-territoires.fr](mailto:numerique@agate-territoires.fr)**



**Agate - Agence alpine des Territoires**  
Bât. Évolution • 25, rue Jean Pellerin • 73026 Chambéry Cedex  
04 79 68 53 00 • [www.agate-territoires.fr](http://www.agate-territoires.fr)